



Madame Catherine Colonna
Ministre
Ministère de l'Europe et des
Affaires étrangères
37 Quai d'Orsay
75007 Paris

Paris, le 10 juin 2022

MARTINE BERTHET

Nos réfs : MB/PS

SENATRICE DE LA
SAVOIE

Madame la Ministre,

*Membre de la
Commission des
Affaires Economiques*

Je me permets de vous alerter concernant le durcissement des conditions d'obtention des visas pour l'Afrique du Sud.

*Vice-Présidente de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

En tant que Présidente du groupe interparlementaire d'amitié France – Afrique Sud, j'ai eu l'occasion de m'y rendre du 17 au 25 mai dernier. Cette semaine en immersion nous a permis de ressentir pleinement les véritables enjeux de ce beau pays, ses atouts, ses besoins et ses paradoxes. Cela a été également l'occasion pour nous de constater le dynamisme qui anime la communauté française sur place. C'est dans ce cadre que plusieurs entreprises françaises, tous secteurs confondus, m'ont fait part de la grande difficulté que rencontraient de plus en plus souvent leurs employés français et leurs familles pour obtenir et/ou renouveler leur visa. Cela nourrit un certain nombre d'inquiétudes chez ces entrepreneurs et remet sérieusement en question la pérennité de leur activité économique et l'encadrement nécessaire à la formation de jeunes issus des « townships », mise en place dans le cadre de la démarche French Skills. Ces difficultés touchent aussi des étudiants et des professeurs français qui me sollicitent très régulièrement à ce sujet.

*Présidente du groupe
interparlementaire
d'amitié
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton d'Albertville 1

*Présidente de la 5ème
Commission*

Lors de ce déplacement, les rencontres avec des parlementaires sud-africains nous ont permis de mesurer la force des liens économiques et politiques qui unissent nos deux pays. L'Afrique du Sud semble ainsi bien disposée vis-à-vis de la France et prête à élargir sa coopération à de nombreux domaines comme l'énergie, la sécurité et l'éducation. Cela ne peut s'envisager qu'à la condition d'une délivrance et d'un renouvellement des visas moins stricts et moins long pour les Français qui travaillent ou veulent étudier sur le territoire sud-africain.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet